

Ecocert un challenger avec qui compter

→ Son positionnement fait du label Ecocert, moins connu que son homologue l'Ecolabel européen, un challenger qui compte de plus en plus dans l'univers des produits d'entretien. Ses partisans mettent en avant son côté éthique, sans pour autant l'opposer à son concurrent qui occupe de loin la pôle position sur le marché français.

« Les produits verts ne constituent plus aujourd'hui une niche de marché réservée à certaines activités, ils s'intègrent désormais dans des gammes traditionnelles. Tous les distributeurs en recherchent. Et nous fondons de gros espoirs

sur le développement de la détergence professionnelle au travers de produits écocertifiés avec la marque Prosens et une politique de fabrication à façon pour formuler à destination des distributeurs. La vague verte qui gagne le monde professionnel va se fonder dans les marques de distributeurs » note Olivier Guilbaud directeur du laboratoire Science et Nature. Présent dans le monde de la détergence professionnelle depuis la dernière édition d'Europre en mars 2009, le laboratoire bien installé dans l'univers des cosmétiques bio et de la détergence écologique au travers de sa marque Body Nature (création en 1972) - commercialise déjà une vingtaine de références ainsi que quelques accessoires (pistolets, bouchons, dosettes...). La société a fait le choix de labelliser ses produits sous Ecocert et voit se rapprocher d'elle des collectivités et d'autres donneurs d'ordres particulièrement sensibles à la démarche de développement durable.

PROLONGER LE SAVOIR-FAIRE ACQUIS

« On découvre ce secteur depuis quelques mois et on mesure un peu surpris l'importance des a priori en termes d'efficacité des produits, mais aussi d'odeurs, de conditionnement et de protocoles d'application. Ces a priori ne résistent pas à l'épreuve des tests grande nature, et même dans certains cas les utilisateurs ont noté une efficacité plus importante. Ce qui n'était pas le cas pour la première génération de produits verts, perçus comme chers et peu efficaces » poursuit M. Guilbaud qui estime qu'aujourd'hui les utilisateurs finaux sont souvent pionniers et orientent les choix. Pour Science et Nature le choix d'Ecocert répond aussi bien à une volonté de prolonger le savoir-faire acquis avec les produits de soin et de beauté, que de marquer son engagement pour un label jugé plus « éthique » et plus « responsable ». « Au-delà de l'aspect écologique, Ecocert a une dimension sociale et économique. C'est un label français qui maintient l'emploi localement. On peut comparer cette démarche avec ce que l'on a pu observer dans le domaine agricole et alimentaire où sont apparus les premiers labels bio. On est d'abord passé de l'agriculture conventionnelle à la production raisonnée puis au bio. Si on devait établir une comparaison on pourrait dire que l'Ecolabel européen correspond au premier niveau, donc à l'agriculture raisonnée, et Ecocert ou Swan au deuxième niveau constitué par les produits bio » analyse M. Guilbaud.

ÊTRE POLYVALENTS SUR LA DÉTERGENCE ET LA DÉSINFECTION

Pour le président de Science et Nature, la dynamique qui a vu le jour sur le marché grand public a conduit les fournisseurs de matières premières à proposer des principes actifs et des procédés de plus en plus respectueux de l'environnement et conformes aux cahiers des charges du développement durable. Une réalité qui ne semblait pas possible il y a encore 5 ans. « Le prix de l'innovation que nous venons d'obtenir à Natexpo pour un désinfectant écocertifié n'aurait pas été envisageable trois ans plus tôt. Nous visons à être polyvalents sur la détergence et la désinfection de base, hors environnement hospitalier et pharmaceutique. Ecocert ne permet pas l'utilisation d'ammoniums quaternaires, mais aujourd'hui les procédés et les listes positives évoluent, des matières premières sont appelées à être remplacées » poursuit le président de Science et Nature qui évoque aussi l'importance du prix dans le choix d'un produit vert.

UNE EFFICACITÉ ÉQUIVALENTE

Même si les écarts avec la chimie traditionnelle ont tendance à se réduire, la différence de prix entre deux produits de même efficacité peut être sensible. Une différence qui est d'abord faciale et contre laquelle les chimistes verts n'ont cessé de ferrailer.

A titre d'exemple le formulateur met en avant un solvant totalement végétal qui vient de grossir sa gamme Prosens. « Nous avons pu tester l'approche et l'utilisation au quotidien de ce produit par un industriel. Je prendrai l'exemple d'une usine spécialisée dans la fabrication des baies en aluminium et qui devait employer en permanence un solvant pour colle afin de nettoyer ses cadres. Le produit en question était très agressif et s'utilisait en essuyage à l'aide de papier imbibé puis jeté. Notre solvant végétal, entièrement naturel, nécessite l'emploi d'un tissu lavable et réutilisable.

Au final, même plus cher à l'achat, notre produit écocertifié est moins cher en coût d'utilisation et ne nécessite plus de précaution d'emploi, donc de risque pour l'applicateur. Tout cela pour une efficacité équivalente. Il suffit juste de faire la preuve de ce que l'on avance et de repenser la façon de nettoyer ! ».

Une nouvelle approche qui implique des efforts de part et d'autre. Effort d'information, de sensibilisation et de communication pour le fabricant, effort de remise en question et d'adoption d'une démarche plus globale pour l'utilisateur final.

UN MILLIER DE RÉFÉRENCES FIN 2010

Le label Ecocert, initialement issu de l'agriculture biologique, existe depuis 1991 et concerne encore, de façon très majoritaire (90 %) les produits alimentaires bio. Cependant, depuis 2002 les promoteurs de cette certification ont développé de nouveaux référentiels, concernant notamment la cosmétique, les parfums d'ambiance et, depuis 2006 les détergents. Pour Aurélien Rouillard, responsable des matières premières au sein d'Ecocert « le label a besoin de se faire connaître dans ce secteur même si un millier de références, proposées par quelque 120 sociétés européennes seront enregistrées fin 2010. »

Le label, présent dans 80 pays, répond à une logique sensiblement différente de celle installée par le label européen. La démarche Ecocert vise à faire la promotion d'ingrédients d'origine naturelle, végétale en l'occurrence, obtenus grâce à des procédés respectueux de l'environnement. « On évite ainsi la chimie lourde de transformation et assurons un contrôle très régulier des fabricants, deux fois par an, et des distributeurs, une fois par an. Nous contrôlons la formulation des produits, mais aussi leurs processus de fabrication. Les critères doivent répondre aux démarches 9001 et 14001, la traçabilité nous permettant de suivre la matière première jusqu'à la transformation, mais aussi en terme de recyclage des déchets, de consommation en eau ou en énergie. Par ailleurs nous contrôlons aussi, une fois par an, la compatibilité des distributeurs » commente Aurélien Rouillard.

UNE APPROCHE GLOBALE DU PRODUIT

Lorsqu'un industriel souhaite s'engager dans la démarche Ecocert, l'organisme procède à un audit préventif qui va mettre en lumière les points à améliorer. Ceux-ci devront avoir été corrigés lors de la visite suivante pour que le fabricant bénéficie du label.

« Le côté naturel et global de notre approche intéresse de plus en plus d'industriels, qui sont engagés par ailleurs dans une démarche environnementale globale. Nous recevons aussi beaucoup de demandes de la part de gros fournisseurs européens de matières premières. Si on ne les informe pas sur l'évolution des référentiels, ils ne mesureront pas la nécessité de développer des matières premières issues de la biomasse » insiste le responsable d'Ecocert, qui met aussi en avant l'aspect financier de la certification. Ainsi il en coûtera entre 1000 et 1500 € à une entreprise qui souhaite certifier 5 produits. ■